

Bulletin d'adhésion 2021-2022



1/ Joueur/Joueuse/Adhérent

Nom : Prénom : né(e) le :
Portable : Courriel (obligatoire) :
Profession :

2/ Parents (pour les jeunes de moins de 18 ans)

Nom : Prénom :
Portable : Courriel (obligatoire) :
Profession père : Profession mère :

3/ Type d'adhésion (rayer les mentions inutiles)

- baby-ping et sport adapté 80€ (20€ d'adhésion + 60€ de cotisation)
 - **baby-ping et sport adapté 60€ (20€ d'adhésion + 40€ de cotisation) pour ceux qui étaient licenciés l'an passé**
 - traditionnelle 160€ (20€ d'adhésion + 140€ de cotisation)
 - **traditionnelle 100€ (20€ d'adhésion + 80€ de cotisation) pour ceux qui étaient licenciés l'an passé**
 - critérium fédéral (22€ poussins/benjamins, 27€ minimes/cadets, 29€ juniors, 42,50€ seniors/vétérans)
 - **gratuit pour ceux qui étaient inscrits la saison passée**
 - adhésion pour soutenir le projet du club à partir de 20€
- Possibilité de régler en plusieurs chèques (4 maximum) en indiquant au dos le mois de retrait.
Chèques ANCV acceptés.

4/ Informatique et liberté

J'accepte ou je n'accepte pas (rayer la mention inutile)

que les photos et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux diverses manifestations et compétitions liées au tennis de table soient diffusées dans la presse écrite, dans les bulletins ainsi que sur le site web du club

5/ Informations à compléter par les parents pour les enfants de moins de 18 ans.

Je, soussigné,

tél domicile : bureau : mobile :

- autorise mon enfant désigné ci-dessus à adhérer au CP Fouras pour toutes les activités proposées par cette association et à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisir au cours de la saison,
- autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence.

- Les parents doivent accompagner leurs enfants sur les lieux d'entraînements et s'assurer de la présence d'un responsable du club. En cas d'absence de ces derniers et jusqu'à leur arrivée, les parents doivent assurer la surveillance de leurs enfants. La prise en charge du CP Fouras s'arrête à partir du moment où l'entraînement est fini et que leurs enfants sont sortis de l'enceinte du club.

- **Le CP Fouras décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir avant et après leur prise en charge définie ci-dessus.**

à le signature

Votre participation est nécessaire/importante au bon fonctionnement et au développement du club

Pouvez -vous nous aider :

- | | | |
|---|-----|-----|
| • Lors d'une manifestation organisée par le club à tenir la buvette ? | oui | non |
| • En accompagnant des enfants à des compétitions individuelles ? | oui | non |
| • En vous formant à l'arbitrage (pas besoin d'être joueur) ? | oui | non |
| • A la réparation du matériel ? | oui | non |

Autres domaines dans lesquels vous pourriez aider le club ?

En m'inscrivant au club pongiste fourasin, je m'engage à :

- Me conformer aux valeurs de l'esprit sportif, à savoir :
 - Refuser toute forme de tricherie et de violence.
 - Etre maître de moi-même en toutes circonstances.
 - Etre loyal et tolérant dans mon activité sportive.
- Respecter :
 - Mon club, ses dirigeants, ses entraîneurs, son équipe,
 - Les règles du sport que je pratique, mes adversaires, les arbitres,
 - Les joueurs et le club visiteurs/visités,
 - Le matériel, les spectateurs.

Ce respect comprend toutes les formes de comportement possibles :

- Absence de geste incorrect ou de parole déplacée,
- Politesse,
- Respecter ses engagements,
- Contribuer au maintien des installations en état (ramassage des balles, des bouteilles vides, ...) en fin de séance d'entraînement ou de compétition,
- Jouer un match dans l'esprit c'est à dire à 100% de ses moyens,
- Participer au pot de l'amitié avec les équipes adverses, à domicile comme à l'extérieur,
- Le respect des horaires.....

Lors des entraînements et des compétitions, le joueur doit donner le meilleur de lui-même et être un exemple pour les autres.

Un joueur ne pouvant participer à une compétition doit prévenir de son absence, dès qu'il la connaît, son capitaine d'équipe et le responsable du championnat, afin qu'une solution de remplacement soit trouvée.

TENUE VESTIMENTAIRE

Lors des entraînements, la tenue sportive est obligatoire (short, maillot et chaussures de sport).

Lors des compétitions officielles **la tenue réglementaire est obligatoire (maillot du club).**

à

le

signature